

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 Juin 2021

CO 264 DE

Nombre de
Conseillers

En exercice : ..95

Présents : ..68

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, BRUNEL Bernard, QUATREPOINT Eric, PETITGUYOT Jean Pierre, GRINI Guillaume, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BARBE Daniel, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, DORPON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYET Marie Odile,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIONNET André à TRONCHET Guy, LECOQ Yves à POULET Gilles, PETIGNY Loïc à BRIOT GAIDIOZ Cécile, DECOTE Yves à LETONDOR Jean Luc, BERTHELIER Roland à GIRARD Colette, VILLALONGA Patrice à LAUBIER Bernard, ROBERT Bruno à SUSSOT Florence, GAVAT Alain pourvoir à ROMANET Claude, CATHENOZ Catherine à BERTHOD BLANC Aurélien, BAHL Catherine à SEIGLE FERRAND Antoine, BERNARD René à ROMANET Claude, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : ONCLE Bernard à FOYER Marie Odile, LANIESSE Michel à GRINI Guillaume, C ARDOT Audrey à CHAUVIN Roger, BUYS Nelly à BARBE Daniel,

Etaient Excusés : RENAUD Jean Marie, GROS Roger, MONTEVECCHIO Patrick,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, BRENIAX Denis, RIGAUD Hervé, GAVAT William, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, JACQUES Sébastien, CHAILLON Roland, MARTINS Serge, FLEURY Michel, YANARDAG Mikaël,

Secrétaire de séance : Claude ROMANET

Convocation faite le : 28 Mai 2021

Objet : Nouveaux projets de jardins partagés localisés à l'Ethole – convention de mise à disposition de terrains et réorientation de l'aide DRAAF prévue sur les jardins actuels

Contexte

L'association des jardiniers du Val de Cuisance a été reconnue partenaire de la CCAPS dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, au moment du dépôt de dossier à l'appel à projet « Alimentation Durable et Territoire » en septembre 2021 (cf. délibération n°CO089DE du 22 septembre 2020).

Dans ce cadre, l'association avait sollicité l'appui de la collectivité à la création d'un puits solaire au sein des jardins familiaux existants encore actuellement rue Chauvin à ARBOIS.

Il s'avère cependant que la pérennité des jardins sur ce terrain est compromise, car le propriétaire le mettant gracieusement à disposition de l'association, souhaite en récupérer la jouissance en 2023 au plus tard. Par ailleurs, l'association enregistre des nouvelles candidatures d'habitants du Cœur du Jura qu'elle ne peut satisfaire faute de place.

Par ailleurs, la délibération n°CO167DE du 22 décembre 2020 portant sur la répartition de l'enveloppe sur une « 1ère vague » de projets et sur la possibilité d'orienter les crédits disponibles sur une « 2ème vague » de projets prêts à engager en 2021, confirme la possibilité d'aider l'association des Jardiniers du Val de Cuisance, « dès lors qu'ils auront retrouvé un terrain pour installer leurs activités ». Le projet isolé de création d'un puits solaire sur le terrain actuel n'étant plus d'actualité, la réorientation de l'aide de 2271 € doit être étudiée.

Affiché le 15 Juin 2021

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 15 Juin 2021

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 Juin 2021
CO 264 DE (SUITE)

Page 2/3

Objet : Nouveaux projets de jardins partagés localisés à l'Ethole – convention de mise à disposition de terrains et réorientation de l'aide DRAAF prévue sur les jardins actuels

Propositions

Mise à disposition de terrains (convention)

Au sein des quelques hectares en projet d'acquisition par la CCAPS à proximité de la ZA de l'Ethole à Arbois, le long de la Cuisance, des terrains sont déjà propriété de la CCAPS. Il est ainsi proposé de mettre gracieusement à disposition de l'association des Jardiniers du Val de Cuisance les parcelles cadastrées ZI 70 et ZI 71*, en déduisant l'emprise d'un chenal d'expansion des crues en lien avec la Zone d'Activité, qui reste de la responsabilité de la CCAPS.

Une convention de mise à disposition vient préciser les modalités de ce partenariat.

L'association définit alors un projet composé de :

- 40 parcelles de jardins : 20 de 100 m² et 20 de 150 m², soit 5000 m² de parcelles de jardinage,
- d'un réseau d'eau enterré,
- des zones de services, allées, cabanons à outils, parkings sur 2000 m²
- une surface dédiée à la biodiversité, au compostage et peut-être plus tard un poulailler et/ou un rucher associatif en gestion collective.

entraînant un budget d'investissements de 20 000 € (cf. annexe 3).

Le concours de partenaires financiers est sollicité par l'association auprès de :

- L'Etat, dans le cadre du plan de relance Agriculture et Forêt (appel à projet sur les Jardins Partagés ; 8 000 €) ;
- La Région Bourgogne-Franche-Comté (dispositif ENVI ; 8 000 €).

L'association attend désormais l'accord de ces financements pour engager les devis, car elle ne pourra assumer plus que le reste à charge de 4 000 €.

*A noter qu'en fonction de l'évolution d'une part des acquisitions en cours par la CCAPS et d'autre part du projet d'installation des jardins par l'association, d'autres parcelles pourraient être mises à disposition en lieu et place des ZI 70 et 71 et ce pour faciliter l'installation d'une activité de maraichage professionnel sur le reste de l'espace considéré.

Réorientation de l'aide DRAAF (initialement acquise pour un puits solaire Rue Chauvin)

Par ailleurs, est rappelé que la CCAPS avait prévu de verser à l'association 2271 € provenant de la DRAAF (Appel à projets – sept. 2021) pour un puits solaire sur les jardins actuels. Cette action n'ayant plus lieu d'être, avec l'accord de la DRAAF qui demande un simple courrier d'information, il est proposé que l'association soit aidée dans le cadre d'un autre projet : ainsi, l'opération « J'adopte une poule » pourrait bénéficier de la subvention DRAAF de 2271 € (2ème vague de projet prêt à engager) en lieu et place de l'opération de puits solaire.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 Juin 2021
CO 264 DE (SUITE)

Page 3/3

Objet : Nouveaux projets de jardins partagés localisés à l'Ethole – convention de mise à disposition de terrains et réorientation de l'aide DRAAF prévue sur les jardins actuels

Considérant l'intérêt du projet de Jardins partagés dans le cadre du PAT et plus globalement des activités de l'association des Jardiniers du Val de Cuisance ;

Vu les précédentes délibérations s'agissant des activités de la-dite association ;

Vu le contexte de précarité des actuels jardins ;

Vu les opportunités de financements pour la création de jardins partagés ;

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1/ APPROUVE l'implantation de jardins partagés à l'Ethole ;

2/ VALIDE la convention de mise à disposition annexée ;

3/ AUTORISE Monsieur le Président de la CCAPS ou son représentant à signer ladite convention ;

4/ RECONNAIT le projet « J'adopte une poule » comme pouvant bénéficier de la subvention DRAAF de 2271 € (2^{ème} vague de projet prêt à engager) en lieu et place de l'opération de puits solaire initialement prévu sur les jardins actuels ;

5/ AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout autre document relatif à cette affaire (courrier DRAAF).

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 18/06/2021

Reçu en préfecture le 18/06/2021

Affiché le



ID : 039-200071595-20210608-CO264DE_2021-DE